eurofins | Expertises Environnementales

CERTIFICAT DE CONFORMITE
AUX LISTES POSITIVES DE REFERENCE

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié, aux circulaires du Ministère chargé de la santé DGS/VS4 n° 99/217 du 12 avril 1999 et DGS/VS4 n° 2000/232 du 27 avril 2000 et à l'avis paru au Journal Officiel du 24 février 2012 (texte n°119)

Coordonnées du demandeur :	**Nom(s) commercial(aux) du produit fini :**
ArcelorMittal Tubular product Ostrava a.s. **Vratimovska 689** **707 02 OSTRAVA - KUNCICE** **CZECH REPUBLIC**	**CEMENT MORTAR FROM ARCELORMITTAL TUBULAR PRODUCTS OSTRAVA A.S.**

Type de produit fini :

- ☐ lubrifiant
- ☐ graisse
- ☐ ajout ou adjuvant organique pour ciment
- ☐ joint de diamète inférieur à 63mm
- ☐ colle
- ■ revêtement à base de ciment
- ☐ autre :

Commentaires : /

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité : 12 CLP NY 031

Formulation chimique :

La formulation chimique vérifiée par le laboratoire est conforme aux listes positives de référence. Ce certificat est établi sous réserve de la non-modification de la composition du produit et des préparations commerciales qui le constituent. Il peut par ailleurs être remis en cause par l'évolution des listes positives.

Remarque : /

Attestation délivrée par :

Signature :

Maud Lançon
Responsable Alimentarité des Matériaux

A la date du : 25 octobre 2012

Date d'expiration du certificat de CLP : 25 octobre 2017